

Conseil de quartier Cœur de ville/Jonction

Réunion du 27 août 2021

Le conseil de quartier Cœur de ville/Jonction constitué le 3 juillet 2021 élabore son règlement intérieur avec pour cadre la charte des conseils de quartier.

Il a été décidé que le conseil de quartier se réunira en séance plénière sauf si un sujet particulier requiert la création d'une commission de travail.

A ce sujet, une commission de travail sur le square Chatout situé dans le quartier du Tonkin sera constituée.

Les différentes problématiques constatées dans le quartier Cœur de ville/Jonction sont abordées :

- problème de vitesse dans la rue Saint Martin
- nuisances sonores nocturnes près du skate par cet de La Maison

La coordination des requêtes citoyennes assurera le suivi de ces requêtes.

Réunion du 4 novembre 2021

Le conseil de quartier valide le règlement après les corrections demandées lors de la précédente réunion.

Le compte-rendu de cette précédente réunion est également validé.

Les membres du conseil réfléchissent à des projets sur lesquels l'assemblée pourrait travailler. L'importance du rôle fédérateur d'un projet est exprimée. En effet, cela permet aux habitants d'échanger, de s'impliquer dans la vie de leur quartier.

Le tirage au sort des membres du collège habitants n'a pas permis une représentation de tous les quartiers du Cœur de ville et de La Jonction. Il est donc proposé d'inviter régulièrement des représentants de ces quartiers afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes et exposer les difficultés rencontrées.

Requêtes :

- manque d'éclairage place de la République
- dépôt d'encombrants dans le cœur de ville
- nuisances square René Chatout

Ces requêtes sont prises en charge par la coordination dédiée.